



Conseil économique et social

Distr.: Générale
14 mars 2005

Français
Original: Anglais

**Commission pour la prévention du crime
et la justice pénale**
Quatorzième session
Vienne, 23-27 mai 2005
Point 3 de l'ordre du jour provisoire*
**Travaux de l'Office des Nations Unies
contre la drogue et le crime**

Activités des instituts qui composent le réseau du Programme des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale

Rapport du Secrétaire général

Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Introduction	1	3
II. Activités de l'Institut interrégional de recherche des Nations Unies sur la criminalité et la justice	2-3	3
III. Activités des instituts régionaux et affiliés	4-22	3
A. Institut pour la prévention du crime et le traitement des délinquants en Asie et en Extrême-Orient	4	3
B. Institut pour la prévention du crime et le traitement des délinquants en Amérique latine	5	4
C. Institut européen pour la prévention du crime et la lutte contre la délinquance, affilié à l'Organisation des Nations Unies	6	6
D. Institut africain pour la prévention du crime et le traitement des délinquants. . .	7-8	8
E. Centre international pour la réforme du droit criminel et la politique en matière de justice pénale	9	10

* E/CN.15/2005/1.



F.	Institut australien de criminologie.....	10-11	11
G.	Institut supérieur international des sciences criminelles.....	12	12
H.	Université arabe Nayef des sciences de sécurité.....	13-14	14
I.	Institut national pour la justice du Ministère de la justice des États-Unis.....	15-16	15
J.	Institut Raoul Wallenberg des droits de l'homme et du droit humanitaire.....	17-18	16
K.	Centre international pour la prévention de la criminalité.....	19	18
L.	Institut d'études sur la sécurité.....	20-21	20
M.	Institut coréen de criminologie.....	22	22
IV.	Activités du Conseil consultatif scientifique et professionnel international.....	23	23

I. Introduction

1. Le présent rapport a été établi conformément aux résolutions du Conseil économique et social 1992/22, section IV, du 30 juillet 1992, 1994/21 du 25 juillet 1994 et 1999/23 du 28 juillet 1999 grâce aux contributions des instituts et des centres qui composent le réseau du Programme des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale.

II. Activités de l'Institut interrégional de recherche des Nations Unies sur la criminalité et la justice

2. Conformément aux statuts de l'Institut interrégional de recherche des Nations Unies sur la criminalité et la justice figurant en annexe de la résolution 1989/56 du Conseil économique et social du 24 mai 1989, il a été décidé de présenter à la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale le rapport du Conseil de direction de l'Institut interrégional, qui figure dans l'additif au présent rapport (E/CN.15/2005/4/Add.1).

3. Les activités entreprises par l'Institut interrégional sont décrites dans l'additif au présent rapport (E/CN.15/2005/4/Add.1).

III. Activités des instituts régionaux et affiliés

A. Institut pour la prévention du crime et le traitement des délinquants en Asie et en Extrême-Orient

4. Pendant la période considérée, l'Institut pour la prévention du crime et le traitement des délinquants en Asie et en Extrême-Orient (UNAFEI) a notamment réalisé les activités suivantes:

a) *Cours de formation et séminaires:*

i) Le 127^e cours international de formation, qui a eu lieu en mai et juin 2004, était consacré à l'application de mesures efficaces pour le traitement des délinquants après 50 années d'activité normative de la part des Nations Unies en matière de prévention du crime et de justice pénale;

ii) Le 128^e cours international de formation, qui a eu lieu d'août à octobre 2004, était consacré aux mesures de lutte contre la criminalité économique, y compris le blanchiment d'argent;

iii) Neuvième séminaire spécial à l'intention des responsables des services de justice pénale en Chine, tenu en février et mars 2004, sur le thème: administration efficace de la justice pénale conformément aux règles et normes des Nations Unies: le moyen correct de protéger les droits et de punir le crime;

iv) Cours spécial sur l'étude comparative des systèmes juridiques et judiciaires en vue de leur réforme, organisé à l'intention de l'Indonésie en juin et juillet 2004 par le Ministère japonais de la justice en collaboration avec

l'Institut pour la prévention du crime et le traitement des délinquants en Asie et en Extrême-Orient;

v) Deux séminaires de formation ont été organisés en juin et juillet ainsi qu'en novembre 2004 à l'intention du personnel de la Commission nationale thaïlandaise de lutte contre la corruption;

vi) Les deuxième et troisième séminaires sur la relance de l'aide bénévole dans le cadre de la probation aux Philippines se sont déroulés en mars et décembre 2004;

vii) Le cinquième cours spécial de formation consacré au système de traitement des délinquants mineurs pour le Kenya s'est déroulé en octobre et novembre 2004;

viii) Septième cours spécial de formation sur la lutte contre la corruption dans le cadre de la justice pénale, tenu en octobre et novembre 2004;

b) *Coopération technique:*

i) L'UNAFEI a organisé une mission au Kenya en juillet et août 2004 pour aider le Ministère de l'intérieur et du patrimoine national à élaborer des normes nationales pour le traitement des délinquants mineurs;

ii) Deux professeurs de l'UNAFEI se sont rendus en Argentine, à El Salvador et au Costa Rica en août 2004 afin de mener des recherches pour des séminaires qui, de 2005 à 2007, seront consacrés à la réforme du système de justice pénale dans les pays d'Amérique latine en coopération avec l'Institut pour la prévention du crime et le traitement des délinquants en Amérique latine;

c) *Lutte contre le terrorisme.* Un exposé sur le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme a été fait au cours du séminaire consacré à la promotion de l'adhésion aux conventions des Nations Unies contre le terrorisme, organisé en décembre 2004 par le Ministère japonais de la justice à l'intention des États membres de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est;

d) *Préparatifs du onzième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale.* L'UNAFEI et le Bureau national suédois de lutte contre la criminalité économique sont chargés d'organiser l'atelier consacré aux mesures de lutte contre la criminalité économique, notamment le blanchiment d'argent, qui doit se tenir dans le cadre du onzième Congrès. En septembre 2004, l'UNAFEI a organisé une réunion préparatoire pour l'atelier.

B. Institut pour la prévention du crime et le traitement des délinquants en Amérique latine

5. Durant la période considérée, l'Institut a réalisé les activités suivantes:

a) *Lutte contre la criminalité transnationale organisée et la corruption.* L'Institut a prêté son concours à l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime pour l'organisation de la Réunion régionale pour l'Amérique latine et les Caraïbes préparatoire au onzième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale, qui s'est déroulée à San José en avril 2004. Cette réunion

a été suivie d'un séminaire de deux jours sur l'application de la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée (résolution 55/25 de l'Assemblée générale, annexe I) et des Protocoles s'y rapportant (résolutions 55/25 de l'Assemblée générale, annexes II et III, et 55/255, annexe) et sur la promotion de la ratification de la Convention des Nations Unies contre la corruption (résolution 58/4 de l'Assemblée générale, annexe). En octobre 2004, l'Institut a organisé à San José un séminaire destiné à faire mieux connaître la Convention des Nations Unies contre la corruption, auquel ont assisté plus de 200 académiciens, parlementaires, responsables gouvernementaux et représentants de la société civile;

b) *Lutte contre la traite des personnes.* L'Institut, en coordination avec l'ONUDC et l'Organisation internationale pour les migrations, a élaboré une proposition visant à ce que les Gouvernements du Mexique et des pays d'Amérique centrale mettent en œuvre au cours des trois prochaines années des mesures pratiques et élaborent des réformes législatives nationales pour prévenir et combattre la traite des personnes, conformément à la Convention sur la criminalité organisée et aux Protocoles s'y rapportant. Le groupe de consultation sur les migrations pour l'Amérique centrale et le Mexique a approuvé cette proposition lors d'une réunion tenue à Panama en décembre 2004;

c) *Lutte contre la fabrication et le trafic illicites d'armes à feu, de leurs pièces, éléments et munitions.* L'Institut a élaboré le chapitre traitant des armes à feu dans le rapport national sur la situation actuelle du Costa Rica, publié en 2004;

d) *Lutte contre le terrorisme.* L'Institut a travaillé, en coopération avec l'ONUDC et le Comité interaméricain de lutte contre le terrorisme de l'Organisation des États américains, sur un projet en cours avec les pays de la région afin d'élaborer des principes législatifs généraux pour mettre en œuvre la Convention interaméricaine contre le terrorisme (A/56/1002-S/2002/745, annexe) et les instruments universels contre le terrorisme. Deux ateliers d'experts régionaux ont été organisés à San José en janvier et octobre 2004 et des séminaires nationaux sont prévus pour 2005;

e) *Justice pour mineurs.* Un séminaire consacré à l'analyse du nouveau code de l'enfance et de l'adolescence et au renforcement de la justice pour mineurs s'est tenu en Colombie en juin 2004. Une assistance a également été fournie au Sénat mexicain lors des débats et des analyses qui ont porté sur un projet du pouvoir exécutif de la République fédérale relatif au système de justice pénale;

f) *Besoins particuliers des femmes dans les systèmes de justice pénale.* L'Institut, en collaboration avec le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme et l'Organisme danois de développement international, a poursuivi la mise en œuvre de son programme de formation judiciaire visant à faire adopter une démarche soucieuse d'équité entre les sexes pour éliminer toute discrimination à l'égard des femmes dans les systèmes juridiques de la région;

g) *Règles et normes des Nations Unies en matière de prévention du crime et de justice pénale.* En collaboration avec l'Institut Raoul Wallenberg des droits de l'homme et du droit humanitaire et l'Agence suédoise de coopération internationale au développement, l'Institut a mis en œuvre un programme sur deux ans qui consiste à étudier et analyser sur tous les plans l'incorporation des règles et normes en matière de droits de l'homme dans la législation et l'application concrète des instruments correspondants dans les systèmes de justice pénale des pays

d'Amérique latine. Au cours de cette période, deux séminaires se sont tenus à San José, en juin et novembre 2003, et un autre s'est déroulé à Buenos Aires en juin 2004. Les conclusions relatives à ce projet devraient être publiées en 2005.

C. Institut européen pour la prévention du crime et la lutte contre la délinquance, affilié à l'Organisation des Nations Unies

6. Pendant la période considérée, le programme de travail de l'Institut européen pour la prévention du crime et la lutte contre la délinquance, affilié à l'Organisation des Nations Unies, a été axé sur les points suivants:

a) *Promotion et mise en œuvre de la Déclaration de Vienne sur la criminalité et la justice et des résolutions de la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale:*

i) *Enquête sur la violence contre les femmes.* L'enquête internationale sur la violence contre les femmes, qui a été lancée en 1997, s'est poursuivie. Le cadre délimitant la portée de l'enquête a été élaboré et plusieurs rapports de pays sont en cours de publication. Des exposés sur ce projet ont été faits lors de plusieurs réunions internationales. La phase d'analyse comparative va débiter et les premiers résultats seront communiqués au cours de l'une des réunions annexes du onzième Congrès;

ii) *Enquête des Nations Unies sur les tendances de la criminalité et le fonctionnement des systèmes de justice pénale.* La validation et l'analyse des données de la septième enquête, couvrant la période 1998-2000, et de la huitième enquête, couvrant la période 2001-2002, concernant l'Europe et l'Amérique du Nord sont en cours;

b) *Promotion et mise en œuvre de la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée et Protocoles s'y rapportant:*

i) *Traite des êtres humains dans les États membres de l'Union européenne.* Le programme STOP II, deuxième phase du programme STOP, a été lancé au début de l'année 2004 avec la participation de 15 des États membres de l'Union européenne. Une éventuelle troisième phase est envisagée;

ii) *Criminalité transfrontière.* Une étude portant sur les professionnels du crime et leurs organisations en Finlande ainsi que sur leurs opérations criminelles transfrontières sera publiée en 2005;

c) *Préparatifs du onzième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale.* Avec le soutien du Gouvernement finlandais, l'Institut est en charge de l'organisation d'un atelier consacré au renforcement de la coopération internationale en matière de détection et de répression, y compris les mesures d'extradition. Une réunion préparatoire a eu lieu à Helsinki en octobre 2004;

d) *Détection et répression de la violence dans la famille.* Des cours de formation à l'intention des personnels devant traiter des questions de violence dans la famille ont été organisés en Estonie. Un rapport d'évaluation est en préparation;

e) *Promotion de la réforme de la justice pénale et renforcement des institutions judiciaires.* L'Institut demeure un membre actif de l'action menée dans le cadre de la coopération européenne dans le domaine de la recherche scientifique et technique (COST) en faveur du réseau de justice réparatrice à la demande du European Forum for Victim-Offender Mediation and Restorative Justice;

f) *Utilisation et application des Règles et normes des Nations Unies en matière de prévention du crime et de justice pénale:*

i) *Services de soins aux toxicomanes dans les prisons d'Europe centrale et orientale.* L'Institut a participé en tant que partenaire à un projet financé par l'Union européenne portant sur l'examen des services de soins aux toxicomanes dans les prisons de 10 pays d'Europe centrale et orientale qui a pris fin en juillet 2004. Un rapport approfondi sur les conclusions du projet sera publié par l'Institut au début de 2005;

ii) L'Institut continuera de participer à la rédaction d'un instrument permettant de rassembler en temps opportun des informations pertinentes fournies par les pays sur leur utilisation des règles et normes des Nations Unies;

g) *Autres projets, fonctions et tâches:*

i) *La Conférence des Ministres européens de la justice du Conseil de l'Europe.* Dans le cadre des préparatifs de la Conférence des Ministres européens de la justice du Conseil de l'Europe, qui doit se tenir à Helsinki en avril 2005, l'Institut a assisté le Ministère finlandais de la justice à rédiger un questionnaire portant sur la dimension sociale du système de justice pénale, qui doit être envoyé aux ministres de la justice de tous les États membres, ainsi qu'à analyser les réponses à ce questionnaire et à rédiger le rapport remis à la Conférence;

ii) *Participation à des projets financés par l'Union européenne:*

a. *Vulnérabilité à la corruption, par la criminalité organisée, des procédés légitimes de contrôle aux frontières liés à l'immigration.* En plus de ce projet programmé, un membre du personnel de l'Institut fait partie du groupe directeur d'un projet national du Collège de la Police finlandaise portant sur l'étude des méthodes de travail des gardes frontière et des douanes des deux côtés de la frontière finno-russe;

b. *Adoption de mesures de protection efficaces contre la criminalité.* Le but est de mettre en place des mécanismes et de rassembler des connaissances qui aideront les décideurs et les hommes d'affaires, aux niveaux des différents États membres de l'Union européenne, à évaluer les risques que présentent la criminalité organisée et d'autres types de criminalité;

c. *Étude sur la collecte de données et les systèmes de notification concernant la discrimination pour divers motifs dans les États membres de l'Union européenne.* Le rapport a été présenté à la Commission européenne en octobre 2004;

iii) *Recueil européen de statistiques relatives à la criminalité et à la justice pénale.* Il s'agit là d'une activité parallèle aux enquêtes des Nations Unies sur

la criminalité. Un membre du personnel de l'Institut a continué de participer en tant qu'expert aux délibérations du groupe en charge du recueil;

iv) *Enquête internationale sur la délinquance auto-révélee*. Un membre du personnel de l'Institut a participé aux préparatifs du deuxième volet de l'enquête (ISR D II).

v) *Pressions illégales exercées sur les juges et les procureurs en Finlande et en Lituanie*. L'Institut finalise actuellement un rapport, qui sera publié en 2005, rendant compte des recherches effectuées sur les menaces, les violences, la corruption et l'extorsion visant les procureurs et les juges dans le cadre de leur activité professionnelle;

vi) *Collecte et diffusion d'information et attribution de bourses*. L'Institut a continué d'établir des rapports et d'autres documents destinés à être largement diffusés et d'attribuer des bourses à de jeunes chercheurs et professionnels européens.

D. Institut africain pour la prévention du crime et le traitement des délinquants

7. Pendant la période considérée, l'Institut africain pour la prévention du crime et le traitement des délinquants a notamment réalisé les activités suivantes:

a) *Lutte contre la criminalité transnationale organisée*. Une mission consultative a eu lieu à Dar es-Salaam en mai 2004 et des ateliers ont été organisés au Burkina Faso et au Mali en vue de former des experts dans les domaines qui posent problème dans chaque pays, compte tenu de l'importance de la criminalité transnationale et de l'intérêt d'une action concertée aux niveaux régional et sous-régional, les conventions des Nations Unies et des protocoles s'y rapportant étant un moyen efficace de combattre la criminalité;

b) *Conventions relatives à l'extradition et à l'entraide judiciaire*. L'Institut a poursuivi ses travaux en vue de mener à bien les phases finales des projets sur l'extradition et l'entraide judiciaire avec le soutien du département d'État et du Ministère de la justice des États-Unis d'Amérique. On s'emploie à organiser une réunion ministérielle d'experts où seraient examinés les projets de conventions relatives à l'extradition et à l'entraide judiciaire, qui seraient par la suite soumis au Sommet de l'Union africaine;

c) *Trafic d'armes à feu et de munitions en Afrique*. Une proposition relative à la création d'un centre de contrôle des armes à feu a été élaborée et est prête à être examinée avec les donateurs potentiels et les partenaires intéressés, notamment la société civile, le secteur public et les organismes multilatéraux. Des efforts sont faits en coopération avec l'ONUSC et la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest pour promouvoir la ratification du Protocole contre la fabrication et le trafic illicites d'armes à feu, de leurs pièces, éléments et munitions, additionnel à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée (résolution 55/255 de l'Assemblée générale, annexe);

d) *Enquête de l'Organisation des Nations Unies sur les enlèvements et séquestrations.* Dans le cadre de l'étude de l'ONU sur l'impact des enlèvements et séquestrations en Afrique, l'Institut a adressé un questionnaire à plusieurs pays africains;

e) *Enquête sur les sujets intéressant les États membres.* L'enquête sur les sujets intéressant les États membres a permis de mettre au jour les préoccupations des pays africains quant au danger que représentent la criminalité transnationale organisée et le terrorisme. L'Institut continue de sensibiliser ces pays et de recevoir des demandes d'information sur les moyens de lutte contre la criminalité transnationale organisée et le terrorisme, notamment pour ce qui est de l'assistance technique qu'il propose pour transposer les dispositions des instruments internationaux en droit interne et intensifier la coopération, à divers niveaux, entre organes chargés de la sécurité de l'État. Le Mali a ainsi reçu une assistance de ce type, qui devrait être étendue à d'autres pays courant 2005;

f) *Prévention de la criminalité.* Un atelier sur des stratégies efficaces et viables de prévention de la criminalité a inauguré une série d'activités conçues pour encourager les États membres africains à exploiter et appliquer les instruments des Nations Unies relatifs à la prévention du crime et à la justice pénale. L'Institut offre une assistance technique pour la transposition des dispositions des instruments internationaux dans la législation interne et dans les plans d'action nationaux. À la suite de cet atelier, tenu au siège de l'Institut à l'intention de divers partenaires jouant un rôle dans la prévention de la criminalité en Ouganda, des préparatifs ont été entrepris en vue de l'organisation d'un séminaire comparable dans d'autres pays de la région en 2005;

g) *Traite des femmes et des enfants.* Le projet relatif à la traite des femmes et des enfants a été conçu pour aider les États membres de l'Institut africain à appliquer la Convention contre la criminalité transnationale organisée et, surtout, le Protocole visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants (résolution 55/25 de l'Assemblée générale, annexe II). L'Institut a apporté une assistance technique pour traduire les dispositions de la Convention en plans d'action nationaux, et des services consultatifs de ce type seront proposés à d'autres pays;

h) *Action sociale dans les prisons.* En coopération avec l'Administration pénitentiaire ougandaise, l'Institut a conçu et organisé à l'intention des agents des services d'aide sociale et de réinsertion un stage d'initiation de six semaines, qui s'est déroulé du 21 mai au 1^{er} juillet 2004, au cours duquel a été abordée l'action sociale dans les prisons. Il s'agissait du premier stage spécialisé d'une série que l'Institut prévoit de proposer à ses États membres;

i) *Onzième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale.* L'Institut a participé à la réunion régionale pour l'Afrique préparatoire au onzième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale, qui s'est tenue à Addis-Abeba en mars 2004.

8. Des informations complémentaires relatives aux activités et aux initiatives menées par l'Institut figurent dans le rapport consacré à ce sujet que le Secrétaire général a remis à l'Assemblée générale à sa cinquante-neuvième session (A/59/175).

E. Centre international pour la réforme du droit criminel et la politique en matière de justice pénale

9. En 2004 le Centre international pour la réforme du droit criminel et la politique en matière de justice pénale a notamment réalisé les activités suivantes:

a) *Cour pénale internationale.* Grâce à un financement du Ministère canadien des affaires étrangères et du commerce international, le Centre a organisé des ateliers consacrés à l'assistance technique en Jamaïque et au Samoa sur l'application du Statut de Rome de la Cour pénale internationale¹. Un partenariat avec les Ministres de la justice de la Jamaïque et du Samoa et avec les réseaux de la Cour pénale internationale a permis de disposer de fonds supplémentaires pour que les participants venus du Canada, d'Espagne, des Fidji, de France, des Îles Marshall, du Mexique, de Nouvelle-Zélande, de l'île de Nioué, de Papouasie-Nouvelle-Guinée et de Trinité-et-Tobago puissent assister aux ateliers. Le Centre et le Liu Institute for the Study of Global Issues ont poursuivi le projet de rédaction d'un guide opérationnel concernant la mise en place et la gestion efficace de la Division d'aide aux victimes et aux témoins de la Cour pénale internationale. Ce projet est financé par la Fondation MacArthur;

b) *Programme relatif à l'administration pénitentiaire.* Ce programme est l'un des plus vieux programmes en cours du Centre international. En mai 2004, le Centre international a participé à un atelier organisé au Kenya par la commission de la réforme législative dans le but de réviser la loi kényane sur les prisons et d'y apporter des modifications. Le Centre a également pris part à quatre séminaires de formation aux droits de l'homme destinés aux hauts responsables de l'administration pénitentiaire et a participé à l'élaboration d'un projet de manuel de formation aux droits de l'homme destiné au personnel des services pénitentiaires kényans. Un séminaire consacré aux peines de substitution à l'emprisonnement a eu lieu au Botswana en novembre 2004. Un rapport sur l'évaluation des besoins a été remis aux responsables zambiens pour examen et consultations;

c) *Secteurs de la justice et de la sécurité dans les Caraïbes.* Le Centre a mené une étude sur les possibilités existantes en matière de programmation dans les secteurs de la justice et de la sécurité dans les Caraïbes pour le compte de l'Agence canadienne de développement international, pour mieux comprendre les difficultés que rencontrent les pays des Caraïbes dans le domaine de la sécurité et pour permettre de recenser les possibilités de fournir une aide au développement en soutien aux secteurs de la justice et de la sécurité. L'étude a porté sur les secteurs de la justice et de la sécurité en Jamaïque, au Guyana et dans six États membres de l'Organisation des États des Caraïbes orientales;

d) *Programme pour la Chine.* Avec l'appui financier de l'Agence canadienne de développement international, le Centre a continué d'appuyer la Chine dans la réforme de son droit pénal et de son système de justice pénale grâce à la mise en œuvre de deux projets: le programme d'application des normes internationales dans le domaine de la justice pénale et le projet de réforme du Ministère public et de coopération Canada-Chine;

e) *Onzième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale.* Le Centre a rédigé un document d'information pour l'atelier consacré à l'intensification de la réforme de la justice pénale, notamment en ce qui concerne la justice réparatrice, qui doit se tenir dans le cadre du onzième Congrès.

F. Institut australien de criminologie

10. Pendant la période considérée, l'Institut australien de criminologie a notamment réalisé les activités suivantes:

a) *Lutte contre la criminalité transnationale et la criminalité organisée.* Dans le cadre du programme de lutte contre la criminalité transnationale, le projet de réglementation dans le domaine du blanchiment d'argent évalue l'impact de la législation/réglementation relative au blanchiment d'argent dans les secteurs commerciaux qui ne faisaient auparavant l'objet d'aucune réglementation, et les réactions de ces secteurs. Le projet national d'étude de la criminalité dans l'industrie de la pêche évalue l'importance de la criminalité organisée dans cette industrie, la cohérence des approches législatives nationales et la mesure dans laquelle la législation est appliquée dans ce secteur. Un rapport actualisé intitulé "The worldwide fight against transnational organized crime: Australia" a été remis à l'ONUDC en juillet 2004 pour approbation;

b) *Lutte contre la corruption.* L'Institut a fait un exposé intitulé "Issues of corruption and crime: transnational crime syndicates and trafficking" lors du colloque sur la traite des personnes, la sécurité des êtres humains et le développement qui s'est déroulé à Canberra les 1^{er} et 2 septembre 2004;

c) *Lutte contre la traite des personnes.* L'Institut a fait un exposé intitulé "People trafficking in the East Asia-Pacific: how reliable is the data?" lors du colloque sur la traite des personnes et a accueilli une table ronde consacrée aux problèmes posés actuellement par la traite des personnes et à leurs solutions futures;

d) *Lutte contre la fabrication et le trafic illicites d'armes à feu.* Le National Firearms Monitoring Program, créé en 1997, rassemble des données relatives aux tendances observées en ce qui concerne les infractions commises avec des armes à feu: au nombre et type d'armes à feu déclarées dans chaque état australien; nombre de personnes titulaires d'un permis les autorisant à posséder et à utiliser des armes à feu; nombre de morts et de blessés par arme à feu; et infractions liées aux armes à feu en général. Le National Homicide Monitoring Program qui fonctionne au sein de l'Institut depuis 1989, a, au cours de l'examen des sources des données relatives aux homicides en Australie, consigné l'utilisation des armes à feu dans les homicides ainsi que la légalité ou l'illégalité de ces armes;

e) *Mesures concernant la prévention du crime.* Le Crime Reduction and Review Program a pour but d'élaborer une stratégie, d'exécuter des programmes et de procéder à une évaluation des capacités en fournissant des conseils d'expert et en encadrant diverses organisations en Australie concernées par la prévention et la réduction de la criminalité. Un certain nombre de projets sont en place, qui vont de la création de modèles de gestion de la prévention de la criminalité à l'évaluation d'une initiative de responsabilisation des parents en Australie occidentale;

f) *Lutte contre la victimisation.* L'Institut mène un projet sur les agressions sexuelles et a pris part pour l'Australie à l'enquête internationale sur les victimes de la criminalité 2004;

g) *Mesures concernant les prisons et l'incarcération au niveau local.* Le National Deaths in Custody Program répertorie le nombre et la nature des décès qui se sont produits depuis 1980 dans les commissariats, les prisons et les centres de détention pour mineurs;

h) *Lutte contre la criminalité liée aux technologies de pointe et à l'informatique.* Le projet de recherches en partenariat de l'Australian High Tech Crime Centre a pour objet la nature, la portée et les dimensions criminologiques de la criminalité liée aux technologies de pointe. L'Australian High Tech Crime Centre a bénéficié de conseils sur les priorités à donner dans le cadre de l'opération Auxin (une opération menée à l'échelle de toute l'Australie contre la pornographie infantile sur Internet);

i) *Justice pour mineurs.* Le projet consacré aux mineurs détenus en Australie examine des données relatives au nombre de jeunes incarcérés dans des centres de détention pour mineurs;

j) *Les besoins particuliers des femmes dans le système de justice pénale.* Le projet DUCO (Drug Use Careers of Offenders) est financé par le Ministère de la justice et a pour but de mesurer la consommation de drogue, notamment de drogue illicite, chez les condamnés. En 2003-2004, le projet DUCO s'est penché sur les femmes adultes incarcérées;

k) *Onzième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale.* L'Institut a rédigé un document technique intitulé "The worldwide fight against transnational organized crime: Australia; report on law enforcement cooperation and judicial assistance in the Asia-Pacific region" pour l'atelier consacré au renforcement de la coopération internationale en matière de détection et de répression, y compris les mesures d'extradition, qui doit se dérouler dans le cadre du onzième Congrès.

11. Plusieurs documents ont également été rédigés et peuvent être consultés, avec des informations complémentaires relatives au programme de travail de l'Institut, sur le site Web de celui-ci (www.aic.gov.au).

G. Institut supérieur international des sciences criminelles

12. Pendant la période considérée dans le présent rapport, l'Institut supérieur international des sciences criminelles (ISISC) a réalisé les activités suivantes:

a) *Programmes d'assistance technique:*

i) *Formation transitoire pour la magistrature afghane en matière pénale, qui s'est déroulée à Kaboul de juillet 2003 à décembre 2004.* Ce programme, qui a été suivi par 457 Afghans (dont 52 femmes) représentant un large éventail d'entités, de régions, d'ethnies et de formations, a renforcé les compétences et le bagage de chaque participant en assurant 300 heures de formation sur 18 mois et en abordant 20 sujets spécialement choisis. Le

programme était également destiné à se poursuivre de façon autonome, un groupe de juges afghans étant destinés à être les prochains formateurs;

ii) *Cours de formation relatif au Code afghan de procédure pénale provisoire, tenu à Kaboul de mai à juin 2004.* L'Institut a organisé un cours de formation sur le Code de procédure pénale provisoire à l'intention de 120 juges, procureurs, fonctionnaires de police, professeurs de droit afghans et agents du Ministère de la justice;

iii) *Cours de perfectionnement pour les agents de l'équipe spéciale afghane chargée de la lutte contre la drogue, tenu à Kaboul de décembre 2004 à janvier 2005.* L'Institut, en coopération avec l'ONUUDC et avec des fonds versés par le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, a assuré un cours de perfectionnement à l'intention de 30 agents de l'équipe spéciale afghane chargée de la lutte contre la drogue;

iv) *Initiative pour la justice dans les provinces, tenue à Kaboul de décembre 2004 à mars 2005.* L'Initiative pour la justice dans les provinces est un projet pilote visant à donner une formation relative au Code de procédure pénale provisoire à des juges, fonctionnaires de police, avocats et agents gouvernementaux de trois provinces d'Afghanistan (provinces de Balkh, de Kunduz et de Paktia). Ce projet a pour but de créer un groupe principal de formateurs pouvant assister d'autres cadres afghans dans les provinces. La formation est entièrement assurée par des Afghans ayant déjà participé à un des deux programmes de renforcement des capacités réalisés par l'Institut, voire aux deux;

v) *Programme d'études pour les universitaires irakiens organisé à Rome et Syracuse (Italie), en juillet 2004.* Dans le cadre du projet "Former les juristes: réforme de l'instruction juridique en Iraq", un séminaire de formation de 10 jours a rassemblé 33 universitaires irakiens venant de neuf universités irakiennes. Ce séminaire traitait de questions juridiques internationales et notamment de différents sujets ayant trait au droit commercial international et au droit pénal international;

b) *Criminalité transnationale organisée.* Le Ministère italien de la justice a financé un projet visant à promouvoir la ratification et l'application de la Convention contre la criminalité organisée et de ses protocoles. Ce projet a été mené par l'Institut, en coopération avec l'Observatoire permanent de la criminalité organisée, le Conseil des ministres arabes de la justice et le Conseil des ministres de l'intérieur des pays arabes. Deux réunions ont eu lieu dans le cadre de ce projet: l'une au Caire en février 2004, l'autre à Tunis en mars 2004. Des représentants, au niveau ministériel, de 20 pays arabes ont participé aux deux réunions, à la suite de quoi un comité d'experts a été créé pour élaborer une loi type sur la coopération internationale en matière pénale dans les pays arabes. Cette loi type, qui prend en considération six modalités de coopération, a été élaborée au cours de deux réunions, qui se sont tenues l'une à Syracuse en juillet 2004 et l'autre au Caire en octobre 2004. Elle a été soumise à la Ligue des États arabes pour son approbation finale;

c) *Règles et normes.* En juillet 2004, une table ronde a été organisée à Syracuse (Italie) pour examiner les codes provisoires de justice pénale après les conflits élaborés par l'Institute of Peace américain et l'Irish Centre for Human

Rights en coopération avec le Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme. Les experts, qui représentaient six pays arabes, ont examiné les codes proposés et présenté un résumé des questions importantes ayant trait aux valeurs défendues dans les codes et à leur acceptabilité dans le monde arabe et islamique;

d) *Cours de spécialisation en droit pénal international*. En mai 2004, le troisième cours de spécialisation en droit pénal international, suivi par 60 jeunes juristes venus de 33 pays, a été organisé à Syracuse en coopération avec l'Association internationale de droit pénal, l'International Human Rights Law Institute de l'université DePaul de Chicago et les universités de Galway, Malte, Nantes, Palerme et San Sebastian;

e) *Renforcement de la coopération internationale et de l'assistance technique en matière de prévention et de lutte contre le terrorisme*. En décembre 2004, l'Institut a organisé, en coopération avec l'ONUUDC, une réunion d'experts portant sur l'élaboration d'instruments d'entraide judiciaire et d'extradition. Au total, 24 experts internationaux venus de 20 pays se sont retrouvés à Syracuse pour élaborer de nouveaux instruments d'entraide judiciaire en matière pénale;

f) *Protection des témoins*. Avec la coopération de l'Office européen de police et de l'Observatoire permanent de la criminalité organisée, un séminaire, consacré au soutien psychologique pour les personnes travaillant dans ce domaine, a rassemblé 55 représentants des services de protection des témoins de 23 pays européens à Syracuse en octobre 2004;

g) *Onzième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale*. L'Institut a pris part à l'organisation des ateliers consacrés aux mesures de lutte contre le terrorisme, dans le cadre des conventions et protocoles internationaux pertinents et au renforcement de la coopération internationale en matière de détection et de répression, y compris les mesures d'extradition, qui doivent se dérouler dans le cadre du onzième Congrès;

h) *Autres activités*. L'Institut a publié trois documents en 2004, dont deux en arabe, consacrés au blanchiment d'argent et à la criminalité organisée.

H. Université arabe Nayef des sciences de sécurité

13. Le programme d'action de l'Université arabe Nayef des sciences de sécurité pour 2005 tient compte des besoins exprimés par le personnel associé aux agences arabes de sécurité et de justice pénale.

14. Aperçu du programme de travail de l'Université pour 2005:

a) *Institut de formation*. Le département des programmes de formation organise huit cours de formation spécialisés sur les sujets suivants: la lutte contre la criminalité visant les bureaux de change et les établissements financiers; enquêtes sur les incendies; la planification et la réalisation de campagnes d'information sur les trafics; les méthodes visant à solliciter le soutien et la coopération du public avec les organismes de sécurité; les médias et leur rôle dans la lutte contre le terrorisme; la protection des personnalités de marque; la préparation des formateurs; et les enquêtes approfondies dans les affaires de drogue. Il organise également des séminaires consacrés aux sujets suivants: promotion de la sécurité dans les avions et

les aéroports, technologies modernes de prévention de la criminalité, droits du personnel de la protection civile en cas de conflit; lutte contre la fraude; et développement des capacités du personnel travaillant au service des communications;

b) *Institut des sciences médico-légales*. Il propose un programme d'enseignement et un diplôme professionnel en sciences médico-légales ainsi que 12 cours de formation appliquée dans le domaine des laboratoires criminels;

c) *Institut des langues*. Il propose deux programmes linguistiques. Le premier est consacré à l'anglais appliqué à des questions de sécurité alors que le second est axé sur la conversation et la traduction en hébreux;

d) *Centre d'études et de recherches*. Le Centre est organisé comme suit:

i) Le département des études et de la recherche. Il va entreprendre six études sur les crimes contre l'environnement, l'impact du terrorisme sur le développement, les méthodes visant à garantir la création de liens de confiance entre les organisations de sécurité et les médias, le lien entre la corruption et la criminalité organisée, les méthodes garantissant l'acquisition de compétences, et la spécialisation dans la phase suivant la sortie de prison et la réinsertion des personnes accusées ou détenues dans des affaires de terrorisme;

ii) Le département des colloques et des conventions. Il organise en 2005 une série de colloques, notamment sur la planification de la sécurité pour faire face à la mondialisation; le terrorisme biologique; les médias et la sécurité; la coopération internationale en matière de contrôle des drogues; et le concept de la police de proximité. Le département organisera également, avec la collaboration des Ministères français des affaires étrangères et de la justice, une conférence internationale sur l'administration judiciaire dans le monde arabe;

e) *Le Centre d'information et d'informatique*. L'une de ses initiatives les plus parlante est la création et la gestion de plusieurs bases de données, notamment sur le droit et la législation arabe en matière de sécurité; une base de données sur les sources arabes d'information sur la sécurité; et un thésaurus arabe spécialisé dans les sciences de la sécurité.

I. Institut national pour la justice du Ministère de la justice des États-Unis

15. En 2004, les activités inscrites au programme de l'Institut national pour la justice du Ministère de la justice des États-Unis ont notamment été les suivants:

a) *Réseau mondial d'information sur la justice*. Le Réseau mondial d'information sur la justice (<http://www.wjin.net>) continue de proposer des documents de base pour permettre aux chercheurs du monde entier de communiquer et de mettre en commun les conclusions de leurs travaux et des informations actualisées sur les questions relatives à la criminalité et à la justice;

b) *Terrorisme*. L'Institut gère actuellement 13 différents projets financés qui visent à répondre aux questions d'ordre comportemental et sociologique relatives au terrorisme et aux groupes terroristes;

c) *Traite des personnes*. L'Institut a terminé un rapport sur la traite des personnes aux États-Unis qui est fondé sur 73 entretiens concernant 12 cas de traite survenus dans trois différentes régions du pays en vue d'identifier les actions permettant de détecter, de poursuivre et de prévenir efficacement la traite des personnes. Deux autres projets sur la traite des personnes sont en cours d'exécution;

d) *Vol de propriété intellectuelle*. Quatre études de faisabilité sur différents aspects du problème (criminalité organisée, délinquance en col blanc, législation et prévention) sont en cours de réalisation;

e) *Criminalité transnationale organisée en Asie*. L'Institut examine actuellement la faisabilité d'évaluations multinationales sur les aspects de la criminalité transnationale organisée présentant un intérêt pour plusieurs pays;

f) *Incidences de la criminalité transnationale sur la justice pénale locale*. Un projet visant à déterminer en quoi et à quel point le terrorisme et la criminalité transnationale affectent les agents des services de détection et de répression au niveau des États et au niveau local aux États-Unis est en cours de réalisation;

g) *Exploitation forestière illicite et trafic de bois*. L'Institut a commencé des travaux de recherche en vue d'élaborer un modèle permettant d'évaluer l'importance de l'exploitation forestière illicite et de faire suivre le trafic de bois depuis sa source jusqu'à sa destination;

h) *Traductions espagnoles*. L'Institut appuie la traduction en espagnol d'études complétées sur les travaux de recherche effectués dans des domaines spécifiques en matière de justice pénale.

16. Le site Web de l'Institut (<http://www.ojp.usdoj.gov/nij/>) offre des informations supplémentaires sur les publications, les rapports et les activités en cours de l'Institut; tandis que le site Web de son centre international (<http://www.ojp.usdoj.gov/nij/international/>) propose des informations actualisées sur les projets et les activités menées par l'Institut au niveau international.

J. Institut Raoul Wallenberg des droits de l'homme et du droit humanitaire

17. Au cours de la période considérée, l'Institut Raoul Wallenberg des droits de l'homme et du droit humanitaire a réalisé les activités suivantes:

a) *Projet de recherche sur l'indépendance de la magistrature en Chine (projet de thèse de doctorat)*. Ce projet de recherche vise à examiner le système judiciaire chinois à la lumière des exigences relatives à l'indépendance de la magistrature inscrites dans le droit international relatif aux droits de l'homme. Les conclusions du projet ont fait l'objet d'une thèse de doctorat en 2004;

b) *Coopération technique*. Les programmes de renforcement des capacités dans le domaine des droits de l'homme destinés aux organismes publics ainsi qu'aux instituts universitaires et aux organisations de la société civile des pays en

développement et des pays en transition constituent une partie essentielle des activités de l'Institut Raoul Wallenberg. L'élaboration de programmes, la formation, la conception de programmes d'étude, la production de matériel pédagogique, les services consultatifs et l'appui à la création de centres de documentation en sont les principaux aspects, financés en premier lieu par l'Agence suédoise de coopération internationale au développement;

c) *Formation*. La formation en matière de droits de l'homme et de bonne gouvernance de différents acteurs de l'administration de la justice, tels que la police, les magistrats, les services de poursuites, les services pénitentiaires et les commissions anticorruption, est un aspect important des activités de l'Institut Raoul Wallenberg. En 2004, l'Institut a exécuté de tels programmes de renforcement des capacités auprès d'organismes publics en Chine, en Indonésie, au Kenya, au Maroc et en Turquie. Outre les formations dispensées dans les pays, l'Institut a poursuivi ses programmes multilatéraux et régionaux de recherche avancée sur les droits de l'homme à l'intention de hauts fonctionnaires, d'universitaires et de représentants d'organisations non gouvernementales;

d) *Coopération institutionnelle*:

i) Ce programme, lancé en 2000 en coopération avec Human Rights Trust of Southern Africa, organisation non gouvernementale régionale ayant son siège à Harare, s'est poursuivi en 2004 et a notamment porté sur la coopération en matière de lutte contre la corruption dans la région de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) et sur la production d'un guide relatif aux liens entre la corruption, les droits de l'homme et la bonne gouvernance;

ii) Depuis 2001, l'Institut Raoul Wallenberg et la société suédoise de consultants en organisation SIPU International exécutent en coopération avec les services du Ministère public chinois un projet dont l'objectif est de renforcer ces services et leurs connaissances dans le domaine du droit international relatif aux droits de l'homme et d'appuyer le perfectionnement des cadres. Cette coopération s'est poursuivie en 2004 et de nouveaux projets de coopération ont été lancés avec le Collège national des magistrats et au niveau local entre les services de poursuite en Chine;

iii) En 2003, l'Institut Raoul Wallenberg et l'administration pénitentiaire kényane sont convenus de collaborer pour élaborer un manuel de formation aux droits de l'homme destiné aux services pénitentiaires kényans. En 2004, une version provisoire de ce manuel a été mise au point en consultation avec l'administration pénitentiaire et la Commission nationale kényane des droits de l'homme, et des activités de formation ont été organisées à l'intention du personnel pénitentiaire. La publication du manuel est prévue pour début 2005. En 2004, une coopération portant sur la formation en matière de droits de l'homme et l'élaboration d'un répertoire de poche sur les droits de l'homme et le maintien de l'ordre a également été mise sur pied avec les forces de police kényanes;

iv) L'Institut Raoul Wallenberg et l'Institut latino-américain pour la prévention du crime et le traitement des délinquants ont mené à terme en 2004 un programme de deux ans consistant en une étude et une analyse générales de l'incorporation des normes relatives aux droits de l'homme dans la législation

et de l'application pratique de ces normes dans le secteur de la justice pénale en Amérique centrale et en Amérique du Sud;

e) *Publications*. En 2004, les travaux relatifs à l'élaboration d'une publication sur la jurisprudence internationale pertinente pour l'éducation et la formation des agents des services de police en matière de droits de l'homme intitulée "Essential cases on human rights for the police: summaries of judgements, decisions and opinions of international courts and bodies" se sont poursuivis. L'élaboration d'une deuxième version révisée de la publication intitulée *Police and Human Rights: a Manual for Teachers, Resource Persons and Participants in Human Rights Programmes* a commencé et une deuxième version révisée du recueil intitulé *The Raoul Wallenberg Institute Compilation of Human Rights Instruments* a été publiée.

18. Des informations supplémentaires sur les activités et les initiatives de l'Institut Raoul Wallenberg sont disponibles sur son site Web (<http://www.rwi.lu.se>).

K. Centre international pour la prévention de la criminalité

19. Le Centre international pour la prévention de la criminalité a célébré son dixième anniversaire en 2004. Il s'est félicité de l'augmentation du nombre de membres, de l'expansion de son programme et du ferme soutien de ses membres. Au cours de la période considérée, le programme de travail du Centre a essentiellement porté sur les domaines suivants:

a) *Règles et normes en matière de prévention du crime:*

i) Le Centre est chargé d'organiser, avec l'appui du Gouvernement canadien, l'atelier sur les stratégies et les bonnes pratiques pour la prévention de la délinquance, en particulier en ce qui concerne la délinquance urbaine et les jeunes à risque, qui doit se tenir au cours du onzième Congrès, et il a préparé le document de travail destiné à cet atelier;

ii) Le quatrième colloque annuel sur la prévention de la criminalité, qui s'est tenu à Paris en décembre 2004, a porté sur la gouvernance durable en matière de prévention et de sécurité urbaine aux niveaux des autorités locales, nationales et internationales;

b) *Assistance stratégique et technique:*

i) Le Centre a organisé en octobre 2004 la première session pilote de l'Institut international de formation, qui a réuni quelque 40 participants de huit pays, en vue de contribuer à l'élaboration d'un programme d'études international à l'intention des praticiens et des décideurs dans le domaine de la prévention de la criminalité;

ii) En liaison avec le programme "Des villes plus sûres" du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat) et d'autres partenaires, le Centre a contribué à l'élaboration de référentiels sur la prévention du crime, dont un référentiel à l'intention des jeunes. Il a également participé à la première Conférence internationale sur les jeunes à risque en milieu urbain en Amérique latine et dans les Caraïbes qui s'est tenue à Monterrey (Mexique) en octobre 2004;

iii) Deux projets d'assistance technique ont été lancés pour le Ministère de la sécurité publique du Québec (Canada) visant l'un à créer un observatoire pour la prévention du crime et la sécurité collective et l'autre à tester des outils d'évaluation pour la prévention de la criminalité dans le cadre d'un projet pilote qui met en œuvre des politiques de prévention de la criminalité dans cinq collectivités. En outre, le Centre a poursuivi son programme international de trois ans en faveur des échanges entre les villes qui réunit des praticiens, des élus et des représentants de trois administrations municipales, à savoir Montréal, Liège et Bordeaux;

iv) Un haut responsable de la Sûreté du Québec a été détaché au Centre pour une période de trois ans afin de contribuer à la reprise des travaux sur le maintien de l'ordre et la prévention au niveau international;

c) *Échange d'informations, rapports et publications:*

i) Le Centre a achevé ses travaux de recherche et d'analyse, comprenant l'établissement de rapports, sur les problèmes sociaux liés aux drogues et à l'alcool (publiés par l'Observatoire français des drogues et des toxicomanies), une étude comparative sur les audits relatifs à la sécurité des collectivités, un examen préliminaire international du rôle de la police dans les écoles et un document sur les coûts et les avantages de la prévention du crime. En outre, deux documents ont été rédigés pour l'ONU-Habitat: un document d'orientation sur la participation des enfants et des jeunes à la gouvernance urbaine et un document stratégique sur les jeunes à risque en Afrique. Des informations supplémentaires sur les publications et les documents du Centre sont disponibles sur son site Web;

ii) Le Centre a travaillé avec Femmes et villes International pour mener à bien la remise des prix Sécurité des femmes 2004 visant à promouvoir les bonnes pratiques auprès des autorités locales canadiennes et sur le plan international. Les lauréats internationaux ont été présentés à la deuxième conférence internationale pour des villes plus sûres pour les femmes et les filles organisée à Bogota en novembre 2004;

iii) Un réseau virtuel sur la prévention de la criminalité et les communautés autochtones a été lancé sous forme de projet pilote rassemblant des décideurs, des praticiens et des chercheurs en Australie, au Canada, en Nouvelle-Zélande et aux États-Unis. Le Centre a organisé deux ateliers sur les mesures efficaces en matière de la prévention du crime au cours de la Conférence des sociétés de criminologie qui s'est tenue à Paris en mai 2004;

iv) Le site Web du Centre (<http://www.crime-prevention-intl.org/>) a été reconfiguré et mis à jour afin de fournir des informations plus exhaustives sur la prévention, notamment les outils, les pratiques, les publications et les ressources, et de proposer un plus grand nombre de liens vers les organisations internationales s'intéressant à la prévention de la criminalité. Le bulletin d'informations électronique, l'Observateur international, a continué de paraître, et le nombre des abonnés a augmenté de 35 % à l'échelle mondiale.

L. Institut d'études sur la sécurité

20. Au cours de l'année 2004, l'Institut d'études sur la sécurité a notamment réalisé les activités suivantes pour ce qui touche à la prévention du crime et à la justice pénale:

- a) *Criminalité et sécurité humaine*. L'Institut a:
 - i) Élaboré et publié une étude nationale sur les victimes de la criminalité en Afrique du Sud;
 - ii) Élaboré un projet de document d'information sur les drogues et la criminalité en Afrique pour l'ONUSD;
 - iii) Participé à une équipe de l'ONUSD travaillant sur un projet de coopération sud-sud visant à définir les meilleures pratiques de prévention de la criminalité dans les pays en développement et pris part à des réunions pour la promotion de la collaboration entre régions en développement qui se sont tenues en Jamaïque;
 - iv) Réalisé une étude nationale sur la victimisation au Malawi;
 - v) Présenté un atelier de formation à l'intention des procureurs chargés des délits d'ordre sexuel à Durban (Afrique du Sud);
 - vi) Accueilli une réunion des organisations non gouvernementales africaines visant à examiner les résultats obtenus par huit grands pays africains en matière de sécurité humaine à la lumière des engagements pris lors des réunions des chefs d'État de l'Union africaine;
 - vii) Communiqué au Parlement sud-africain des observations concernant le projet de livre blanc sur le système correctionnel dans ce pays;
- b) *Action contre la corruption*. L'Institut a:
 - i) Organisé un séminaire régional de trois jours intitulé "Three strikes against graft" au cours duquel ont été examinés l'impact et la nature de trois succès dans la lutte contre la corruption qui ont marqué un tournant en Afrique australe;
 - ii) Contribué à la formulation du Programme régional de lutte contre la corruption 2005-2010 de la SADC;
 - iii) Produisit un manuel à l'intention des rédacteurs de textes juridiques et des praticiens du droit contenant une analyse comparative du Protocole contre la corruption de la SADC, de la Convention des Nations Unies contre la corruption et de la Convention Africaine sur la prévention et la lutte contre la corruption;
 - iv) Accueilli à Pretoria un atelier de deux jours au cours duquel ont été examinées les difficultés rencontrées dans l'application de la loi sur la prévention et la répression des actes de corruption en Afrique du Sud et, conjointement avec l'ONUSD, a accueilli un séminaire sur l'étude de l'ampleur de la corruption en Afrique du Sud;

- v) Participé à une conférence internationale organisée par le Gouvernement kényan et Transparency International sur le thème “New anti-corruption governments: the challenge of delivery”;
- c) *Formation des agents des services de police*: L’Institut a:
- i) Contribué à l’élaboration de matériel pédagogique sur le VIH/sida à l’intention des agents des services de police d’Afrique australe et participé à un cours de formation des agents des services de police d’Afrique australe organisé à Windhoek;
- ii) Accueilli à Maputo un cours de formation à l’intention des membres du Sous-Comité de formation du Comité de coordination des chefs de la police d’Afrique australe sur la violence contre les femmes et les enfants;
- d) *Lutte contre le terrorisme*. L’Institut a:
- i) Accueilli les manifestations suivantes: réunion d’un groupe d’experts des Nations Unies sur l’observation des directives relatives à l’assistance technique dans le cadre de la coopération internationale contre le terrorisme qui s’est tenue au Cap; conférence régionale sur le terrorisme en Afrique australe organisée à Gaborone; ateliers sur le terrorisme organisés à Zanzibar et en République-Unie de Tanzanie et table ronde d’experts sur la menace du terrorisme biologique;
- ii) Participé à une conférence de trois jours, organisée conjointement par l’ONUDC et le Gouvernement soudanais à Khartoum à l’intention des États membres de l’Autorité intergouvernementale pour le développement, sur la coopération internationale en matière de lutte contre le terrorisme et la criminalité transnationale organisée;
- iii) Étudié les législations antiterroristes existantes dans les pays d’Afrique australe et réalisé des travaux de recherche au Malawi, en Namibie et en République-Unie de Tanzanie en vue d’évaluer l’incidence des réglementations financières internationales visant à lutter contre le financement du terrorisme sur le secteur bancaire des pays en développement d’Afrique australe;
- iv) Participé à la deuxième Réunion intergouvernementale de haut niveau pour prévenir et combattre le terrorisme en Afrique organisée par l’Union africaine à Alger;
- e) *Armes légères*. L’Institut a:
- i) Accueilli à Johannesburg un atelier visant à comprendre et à réglementer le courtage des armes en Afrique australe;
- ii) Organisé un atelier au Mozambique pour présenter un rapport de recherche intitulé “Weapons in Mozambique: reducing availability and demand”;
- iii) Participé à la réunion du groupe de travail à composition non limitée tenue à New York pour négocier l’élaboration d’un instrument international qui permettrait aux États d’identifier et de surveiller, de manière rapide et fiable, les circuits qu’emprunte le commerce illicite des armes légères;

- f) *Lutte antiblanchiment*. L'Institut a:
- i) Organisé et accueilli les manifestations suivantes: atelier national sur le blanchiment d'argent à Blantyre; atelier d'une journée à l'intention des experts de la question du blanchiment d'argent d'Afrique australe au Cap; table ronde avec le groupe d'action namibien contre le blanchiment d'argent à Windhoek; et séminaire régional sur le blanchiment d'argent à Nairobi;
 - ii) Participé à des ateliers et des séminaires sur le blanchiment d'argent au Kenya, au Lesotho, en Namibie, en Ouganda, en République-Unie de Tanzanie, au Sénégal et au Zimbabwe;
 - iii) Appuyé le Groupe antiblanchiment de l'Afrique orientale et australe dans le cadre des exercices de recherche et d'évaluation mutuelle menés en Afrique orientale et australe;
- g) *Lutte contre la criminalité organisée*. L'Institut a:
- i) Facilité l'organisation en Zambie d'une table ronde des parties prenantes sur la ratification et l'application de la Convention contre la criminalité organisée; accueilli à Pretoria un atelier sous-régional de la SADC sur l'application de la Convention, en particulier les dispositions relatives à l'extradition et à l'entraide judiciaire, et organisé à Maseru une table ronde d'experts à l'intention d'une équipe de hauts fonctionnaires chargés de l'application de la Convention;
 - ii) Rencontré des représentants d'organismes publics et d'organisations non gouvernementales au Malawi, à Maurice, au Mozambique, au Lesotho, au Swaziland et en Zambie pour examiner les moyens d'appuyer et de promouvoir l'application de la Convention contre la criminalité organisée et du Protocole contre la corruption de la SADC.
21. Un grand nombre de publications ont été élaborées et sont disponibles sur le site Web de l'Institut (<http://www.iss.org.za>). En outre, celui-ci héberge d'autres sites dont celui de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (<http://www.ceeac-eccas.org>), un portail Web sur les armes légères et les questions connexes en Afrique (<http://www.smallarmsnet.org>) et le site Web de l'Initiative africaine sur la sécurité humaine (<http://www.africanreview.org>).

M. Institut coréen de criminologie

22. Pendant la période considérée, l'Institut coréen de criminologie a notamment réalisé les activités suivantes:
- a) *Séminaires et conférences*:
 - i) Trente-troisième séminaire international de criminologie sur les tendances internationales en matière de réforme de la justice pénale, tenu en juin 2004;
 - ii) Trente-quatrième séminaire international de criminologie sur les questions relatives au contrôle des drogues en Extrême-Orient, tenu en décembre 2004;

iii) Série de conférences sur la politique en matière de criminalité, tenue en octobre 2004, sur les questions qui se posent actuellement dans les domaines de la théorie et de la recherche criminologiques aux États-Unis;

b) *Délits liés aux technologies de pointe et à l'informatique*:

i) L'Institut prépare actuellement l'atelier sur les mesures de lutte contre les délits liés à l'informatique qui doit se tenir au cours du onzième Congrès;

ii) Il a publié en décembre 2004 un document de recherche sur la coopération internationale en matière de prévention de la cybercriminalité;

c) *Publications*. En 2004, l'Institut a publié des documents de recherche sur les sujets suivants: i) donations illégales et délits s'y rapportant; ii) réforme de la politique sur le blanchiment d'argent et la criminalité organisée; iii) protection des enfants victimes de délits d'ordre sexuel dans la procédure pénale; iv) surpeuplement carcéral et mesures de substitution à l'incarcération; v) justice pour mineurs; et vi) avenir et rôle de la justice réparatrice dans le droit pénal et tendances internationales en matière de justice réparatrice pour les mineurs;

d) *Action contre la traite des personnes*. En 2005, l'Institut lancera un nouveau projet de recherche sur la prévention de la traite des personnes en Extrême-Orient.

IV. Activités du Conseil consultatif scientifique et professionnel international

23. Le Conseil consultatif scientifique et professionnel international a principalement fait porter ses activités sur les questions suivantes:

a) En coopération avec l'ONUDC, le Conseil a organisé une conférence internationale sur la criminalité organisée et les catastrophes humanitaires. Les principaux objectifs de la Conférence étaient d'une part de mieux connaître le phénomène de l'exploitation, par des groupes criminels organisés, de la confusion qui fait suite aux catastrophes humanitaires à des fins criminelles et des nouvelles possibilités d'infractions qui en découlent; et d'autre part, d'étudier l'élaboration de nouvelles mesures de détection et de répression à mettre en œuvre tant dans les pays développés que dans les pays en développement;

b) Parallèlement à sa conférence annuelle, le Conseil a accueilli la quatorzième réunion de coordination du réseau du Programme des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale;

c) Le Conseil a participé à toutes les réunions régionales préparatoires au onzième Congrès et coordonne actuellement les réunions subsidiaires et les activités des organisations non gouvernementales pendant le Congrès;

d) Parmi les récentes publications figure le bulletin d'information trimestriel du Conseil consultatif scientifique et professionnel international publié en coopération avec l'Université arabe Nayef des sciences de sécurité. Un manuel de planification intitulé *Correctional Facilities Needs Assessment and Master Planning; a Fast-Track Guide for Officials in Developing Nations* a été élaboré en

coopération avec l'Association internationale des affaires correctionnelles et pénitentiaires;

e) Le Conseil a approuvé deux projets de recherche supplémentaires qui doivent être exécutés en 2005: un projet intitulé "Safety and security in a regional context: case-studies" et un projet sur l'élaboration d'un manuel de formation de base à l'intention du personnel pénitentiaire.

Notes

¹ Nations Unies, *Recueil des Traités*, vol. 2187, n° 38544.
